

# GUIDE DES CONNAISSANCES CONNEXES À LA GRILLE DE COMPÉTENCES DES CPA

Mises à jour publiées en 2018 pour clarification;  
version originale en vigueur depuis 2013



**CPA**

COMPTABLES  
PROFESSIONNELS  
AGRÉÉS

CHARTERED  
PROFESSIONAL  
ACCOUNTANTS

**Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada**

Données de catalogage disponibles à Bibliothèque et Archives Canada

Guide des connaissances connexes à la Grille de compétences des CPA

Guide des connaissances connexes à la Grille de compétences des CPA

Mises à jour publiées en 2018 pour clarification; version originale en vigueur depuis 2013

Publié en anglais sous le titre *The CPA Competency Map Knowledge Supplement*

ISBN 978-1-55385-730-3

Tous droits réservés © 2018

# Table des matières

## **2 Introduction**

2 Le rôle du Guide des connaissances connexes

2 Les niveaux de maîtrise et leur application

## **5 Listes des connaissances et exemples**

**6 Section 1 :** Information financière

**12 Section 2 :** Stratégie et gouvernance

**20 Section 3 :** Comptabilité de gestion

**29 Section 4 :** Audit et certification

**36 Section 5 :** Finance

**42 Section 6 :** Fiscalité

**49 Section 7 :** Autres connaissances

# Introduction

## Le rôle du Guide des connaissances connexes

Le *Guide des connaissances connexes à la Grille de compétences des CPA* accompagne la *Grille de compétences des comptables professionnels agréés*. Il indique comment s'appliquent les niveaux de maîtrise au volet connaissances des compétences énoncées dans la Grille du programme de formation professionnelle des CPA au moment de l'admission au programme (c'est-à-dire à l'étape des préalables), à l'égard des modules communs et à l'égard des modules optionnels. Il vise à aider les formateurs à comprendre le corpus de connaissances attendu du candidat à chaque étape et la façon d'appliquer les niveaux de maîtrise de la Grille de compétences des CPA à ce corpus de connaissances.

## Les niveaux de maîtrise et leur application

### Niveaux de maîtrise

Vous trouverez ci-dessous la description des niveaux de maîtrise indiqués dans la Grille de compétences des CPA. Ces descriptions comprennent un volet «habiletés professionnelles» (compétences habilitantes) et un volet «connaissances» (compétences techniques). Dans le présent guide, ces descriptions sont utilisées pour expliquer les attentes envers le candidat en ce qui concerne le volet connaissances. Par conséquent, on y décrit les attentes sans tenir compte de l'acquisition des compétences — qui renforcera l'apprentissage technique et le développement des compétences CPA — dans le cadre du programme de formation professionnelle des CPA.

### Application des niveaux de maîtrise aux connaissances

On attend des candidats à la profession de CPA qu'ils démontrent leur compétence à des niveaux de maîtrise préétablis (sur le plan de l'attitude, des compétences et des connaissances). Trois niveaux de maîtrise distincts ont été établis, pour refléter la progression des habiletés du candidat tout au long du programme. Le *niveau C* est le moins élevé, et le *niveau A*, le plus élevé.

***Niveau C de la Grille de compétences des CPA :*** *Pour atteindre le niveau de maîtrise C, le candidat doit démontrer qu'il sait où trouver l'information voulue et qu'il comprend les concepts, et il doit être en mesure d'expliquer, de décrire et de démontrer des connaissances dont le degré de complexité varie de faible à moyen, et ce, dans des situations courantes.*

**Niveau C du Guide des connaissances connexes :** Le *niveau C* dans le contexte des connaissances correspond au *niveau C* dans le contexte de la Grille de compétences des CPA, c'est-à-dire que le candidat doit essentiellement pouvoir expliquer la théorie.

**Niveau B de la Grille de compétences des CPA :** *Pour atteindre le niveau de maîtrise B, qui inclut le niveau C, le candidat doit démontrer ses connaissances, analyser des problèmes et formuler des conclusions logiques dans des situations courantes dont le degré de complexité varie de faible à moyen. Il doit être en mesure d'effectuer une analyse préliminaire d'une situation, mais son analyse doit être revue par un professionnel plus exercé qui lui donnera l'encadrement voulu pour lui permettre de terminer son travail.*

**Niveau B du Guide des connaissances connexes :** Au *niveau B*, le candidat doit appliquer la théorie apprise à des situations courantes de faible complexité. Il doit démontrer qu'il comprend les principaux concepts à l'égard des faits qui sont présentés dans des situations comportant peu de variables.

**Niveau A de la Grille de compétences des CPA :** *Pour atteindre le niveau de maîtrise A, qui inclut les niveaux C et B, le candidat doit démontrer ses connaissances, analyser les problèmes de façon suffisamment approfondie et tirer des conclusions dans des situations courantes dont le degré de complexité varie de faible à moyen. Dans les situations non courantes de complexité moyenne, on attend du candidat qu'il puisse saisir quelques-unes, mais pas la totalité, des interrelations. Dans de telles situations, il a besoin de l'encadrement de professionnels plus expérimentés pour terminer le travail. [On tient pour acquis que les situations très complexes et non courantes seront gérées par des professionnels chevronnés. Les expressions «situations complexes et courantes» et «situations complexes et non courantes» sont décrites ci-dessous. Pour de plus amples renseignements, voir l'Annexe A de la Grille de compétences des CPA.]*

**Niveau A du Guide des connaissances connexes :** Au *niveau A*, le candidat doit démontrer ses connaissances. Comme au *niveau B*, on s'attend à ce qu'il sache appliquer à des situations courantes la théorie apprise, mais la situation est plus complexe. On attend du candidat qu'il démontre sa compréhension des concepts pertinents à l'égard d'une situation plus complexe. Du point de vue des connaissances, le candidat doit en général tenir compte d'un plus grand nombre de variables, ou de facteurs situationnels particuliers ou inhabituels.

**Niveau «—» :** indique qu'il n'y a aucune exigence.

**En ce qui a trait au caractère courant ou non courant des situations et au degré de complexité de celles-ci (voir les définitions ci-dessous), les niveaux de maîtrise s'appliquent au volet connaissances d'une compétence selon les mêmes principes que pour la compétence elle-même.**



## **Situations**

**Situation courante** : situation qu'un nouveau CPA rencontre généralement et qui exige l'application des connaissances attendues d'un nouveau CPA.

**Situation non courante** : situation qu'un nouveau CPA ne rencontre généralement pas et qui peut exiger une grande expertise technique.

## **Complexité**

Degré de difficulté associé au nombre et à la nature des interrelations et des ambiguïtés dont il faut tenir compte en même temps.

**Faible degré de complexité** : faible niveau de difficulté associé à un nombre limité de problèmes simples et fréquents; le candidat peut atteindre le niveau de maîtrise visé en recourant au «par cœur».

**Degré de complexité moyen** : niveau de difficulté moyen associé à un certain nombre d'interconnexions ou de variables dont il faut tenir compte en même temps; la situation peut être moins claire et exiger le recours à des approches peu courantes.

**Degré élevé de complexité** : niveau de difficulté considérable associé à un grand nombre d'interrelations et d'ambiguïtés dont il faut tenir compte en même temps; une telle situation exige souvent le recours à une stratégie innovatrice.

A decorative background consisting of a grid of squares. Most squares are light gray, but several are highlighted in different colors: yellow, orange, light gray, green, blue, cyan, and olive green. The text is centered in the upper portion of the grid.

# LISTES DES CONNAISSANCES ET EXEMPLES

## Listes des connaissances connexes

Les compétences des CPA sont regroupées en six domaines de compétences techniques, et une liste des connaissances connexes est fournie pour chacun de ces six domaines. La section 7, «Autres connaissances», porte sur d'autres matières dont il est question dans les modules du programme de formation professionnelle.

### Section 1 : Information financière

**Information financière :** Ce domaine de compétences recouvre le rôle de l'information financière, l'application de référentiels d'information financière, la présentation des opérations courantes et non courantes dans différentes situations, ainsi que la compréhension du rôle que jouent le contrôle interne, la fiscalité et la finance dans le contexte de l'information financière.

Matières	Préalables	Modules communs	Modules optionnels	Compétences CPA connexes
<b>Introduction à la comptabilité</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Objectifs, concepts et principes comptables fondamentaux (caractéristiques qualitatives de l'information comptable, éléments de base)</li> <li>Jugement professionnel et éthique</li> <li>Objectifs de l'information financière</li> <li>Méthodes d'évaluation</li> <li>Différences entre comptabilité d'exercice (comptabilité d'engagement) et comptabilité de caisse (comptabilité de trésorerie)</li> <li>Référentiel normatif (IFRS et NCECF)</li> <li>Utilisateurs des états financiers et besoins généraux de ceux-ci, normes et obligation de reddition de comptes</li> <li>Systèmes d'information comptable</li> <li>Rôle des TI dans l'information financière : accès en temps réel, accès à distance, tableau de bord, chiffrier, générateur de rapports, XBRL (eXtensible Business Reporting Language), etc.</li> </ul>	B	A		1.1.1 Évaluer les besoins en information financière 1.1.2 Évaluer le caractère approprié du référentiel d'information financière
	B	A		1.1.3 Évaluer des processus d'information visant à produire une information financière fiable
	B	A		1.2.1 Élaborer ou évaluer des méthodes et procédures comptables appropriées
	B	A		1.4.2 Évaluer les états financiers, y compris les informations fournies par voie de note
	B	A		1.4.4 Interpréter l'information financière produite pour les parties prenantes (externes et internes)
	B	A		
	B	A		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Tendances nouvelles et mises à jour récentes en ce qui a trait aux normes comptables</li> </ul>	C	C	B	1.1.4 Expliquer les incidences des tendances actuelles et des problèmes nouveaux en matière d'information financière
<ul style="list-style-type: none"> <li>Textes législatifs qui ont une incidence sur la comptabilité (p. ex., Loi SOX, projet de loi 198)</li> </ul>	—	C		1.1.6 Identifier l'information financière spécialisée requise aux fins de certaines obligations de déclaration réglementaires et autres



Matières	Préalables	Modules communs	Modules optionnels	Compétences CPA connexes
<b>États financiers : processus, conception et établissement</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Cycle comptable</li> <li>Contrôle interne et trésorerie (rapprochement bancaire, contrôle des encaissements et des décaissements)</li> </ul>	A	A		1.3.1 Préparer les états financiers
<ul style="list-style-type: none"> <li>Information intermédiaire</li> <li>Information sectorielle</li> <li>États financiers conformes aux normes applicables</li> </ul>	B	A	A	1.4.2 Évaluer les états financiers, y compris les informations fournies par voie de note
<ul style="list-style-type: none"> <li>Obligations d'information courantes (notes complémentaires)</li> </ul>	B	A	A	1.3.2 Préparer les informations courantes fournies par voie de note
<ul style="list-style-type: none"> <li>Obligations d'information complexes (notes complémentaires)</li> </ul>	C	C	B	1.4.1 Analyser les informations complexes fournies par voie de note
<ul style="list-style-type: none"> <li>Rôle et composition du rapport de gestion</li> </ul>	C	B	B	1.4.3 Analyser les communications de la direction et contribuer à leur préparation
<b>Enjeux liés aux éléments des états financiers (selon différents référentiels d'information financière, p. ex., IFRS, NCECF)</b>				
Traitement comptable approprié pour les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>Trésorerie et équivalents de trésorerie</li> <li>Débiteurs</li> <li>Stocks</li> <li>Immobilisations corporelles</li> <li>Écart d'acquisition (goodwill) et immobilisations incorporelles (actifs incorporels)</li> <li>Amortissement (dotation aux amortissements), perte de valeur, cession (sorties) / décomptabilisation</li> <li>Provisions, éventualités et passif à court terme (passif courant)</li> <li>Passif à long terme (passif non courant)</li> <li>Capitaux propres</li> <li>Résultat/bénéfice (de base, dilué) par action</li> <li>Instruments financiers</li> <li>Participations dans des entreprises associées (entités satellites) / influence notable</li> <li>Immeubles de placement</li> <li>Comptabilisation des produits (produits des activités ordinaires) tirés de contrats avec des clients, et comptabilisation des produits (produits des articles ordinaires) et des charges afférentes</li> <li>Aide gouvernementale</li> <li>Contrats de location</li> <li>Changements de méthodes comptables et d'estimations comptables, et erreurs</li> </ul>				1.2.2 Évaluer le traitement des opérations courantes
— Suite à la page suivante				

Matières	Préalables	Modules communs	Modules optionnels	Compétences CPA connexes
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transactions/opérations en monnaie étrangère</li> <li>• Comptabilisation des impôts sur le résultat</li> <li>• Événements postérieurs à la date de clôture</li> </ul>	A	A	A	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Immobilisations corporelles peu courantes (ressources naturelles, échanges d'actifs, coûts de démantèlement / de mise hors service)</li> <li>• Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs</li> <li>• Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées</li> <li>• Couvertures de juste valeur et de flux de trésorerie</li> <li>• Conversion des monnaies étrangères</li> <li>• Regroupement d'entreprises</li> <li>• États consolidés à la date d'acquisition</li> <li>• États financiers consolidés après la date d'acquisition</li> <li>• Partenariats</li> <li>• Paiements fondés sur des actions</li> <li>• Transactions entre parties liées (opérations entre apparentés)</li> <li>• Opérations non monétaires</li> </ul>	B	B	A	1.2.3 Évaluer le traitement des opérations non courantes
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Instruments financiers complexes (instruments d'emprunt perpétuels, instruments d'emprunt convertibles, produits dérivés)</li> </ul>	C	C	B	1.2.4 Analyser le traitement des événements ou opérations complexes
<b>Analyse des états financiers</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse verticale et analyse horizontale</li> <li>• Ratios et analyse comparative</li> <li>• Explication des résultats figurant dans les états financiers aux divers utilisateurs</li> </ul>	B	A		1.4.4 Interpréter l'information financière produite pour les parties prenantes (externes et internes)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• États financiers pro forma</li> <li>• Incidence des résultats financiers sur l'ensemble de l'organisation</li> </ul>	C	B	A	1.4.5 Analyser et prédire l'incidence des décisions stratégiques et opérationnelles sur les résultats financiers

Matières	Préalables	Modules communs	Modules optionnels	Compétences CPA connexes
<b>Notions propres aux organismes sans but lucratif (OSBL)</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Comptabilité par fonds</li> <li>Immobilisations et apports de biens et de services</li> <li>Apports et affectations</li> </ul>	B B B	B B B	A A A	1.2.3 Évaluer le traitement des opérations non courantes
<b>Notions propres au secteur public</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Notions particulières contenues dans le <i>Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public</i></li> <li>Utilisateurs internes et externes de l'information comptable du secteur public et utilisation de cette information</li> <li>Objectifs de l'information financière du secteur public et principaux enjeux</li> </ul>	C C C	C C C		1.1.5 Identifier les besoins en information financière dans le secteur public

## Exemple de connaissances attendues à chaque niveau de maîtrise

**Connaissance : Enjeux liés aux éléments des états financiers, plus particulièrement les instruments financiers.** (Ces instruments doivent être différenciés des instruments financiers complexes, qui font l'objet d'une liste distincte.)

Des illustrations sont fournies afin d'aider les candidats à distinguer les trois niveaux de maîtrise.

### Selon la Partie I (IFRS) :

#### **Niveau C**

Au *niveau de maîtrise C*, le candidat décrit ou explique des notions de base telles que la nature et la définition d'un instrument financier ou les différents types d'instruments financiers et leur classement dans le bilan.

Au *niveau de maîtrise C*, le candidat décrit ou explique les notions de comptabilité pertinentes :

- Il voit les éléments qui répondent à la définition d'un instrument financier.
- Il explique les différents types d'actifs financiers et leur traitement (par exemple, il explique que les placements dans des actions sont des actifs financiers, et que la dette à long terme constitue un passif financier évalué initialement à la juste valeur et, par la suite, au coût après amortissement, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif).
- Il explique les principes d'évaluation s'appliquant aux divers types d'instruments financiers.

Les connaissances sous-jacentes incluent une compréhension théorique des instruments financiers, selon la description donnée à la Partie I (IFRS). Au *niveau de maîtrise C*, on n'attend pas du candidat qu'il comptabilise ces opérations.

#### **Niveau B**

En plus d'exécuter les tâches propres au *niveau C*, au *niveau de maîtrise B*, le candidat comptabilise certains des instruments financiers de façon préliminaire :

- Il classe correctement les placements et les comptabilise de manière appropriée selon leur classement.
- Pour tous les instruments financiers devant être réévalués à chaque date de clôture, il détermine correctement les montants à présenter au bilan et les montants à présenter dans les autres éléments du résultat global ou en résultat net à titre de gains ou pertes de réévaluation.
- Il évalue la dette à long terme en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif.
- Il tient compte de l'incidence fiscale.
- Il classe les passifs financiers et les instruments de capitaux propres de façon appropriée dans le bilan.

**Niveau A**

En plus d'exécuter les tâches propres au *niveau B*, au *niveau de maîtrise A*, le candidat comptabilise des opérations comprenant des instruments financiers non complexes et prépare avec exactitude les états financiers. En plus d'exécuter toutes les tâches propres aux *niveaux C* et *B*, au *niveau A*, le candidat effectue ce qui suit en ce qui trait aux instruments financiers :

- Il calcule avec exactitude les montants à présenter dans le bilan pour tous les types d'instruments financiers non complexes, en utilisant l'information sur la juste valeur fournie, et en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif s'il y a lieu.
- Il calcule avec exactitude les ajustements correspondants du résultat net ou des autres éléments du résultat global (ou les deux), y compris les incidences fiscales.
- Il interprète et utilise les résultats des calculs à des fins décisionnelles.

## Section 2 : Stratégie et gouvernance

**Stratégie et gouvernance** : Ce domaine de compétences couvre le rôle de la gouvernance dans l'organisation ainsi que la formulation de stratégies, la conversion de ces stratégies en objectifs et plans d'action spécifiques, et la mise en œuvre de ces plans d'action.

Matières	Préalables	Modules communs	Modules optionnels	Compétences CPA connexes
<b>Rôle de la gouvernance</b>				
a) Structure de gouvernance <ul style="list-style-type: none"> <li>Rôles, responsabilités et fonctions propres aux divers échelons de l'organisation dans le processus de gestion stratégique, y compris le conseil d'administration, la haute direction, les propriétaires et les autres parties prenantes</li> <li>Autoévaluation du conseil d'administration</li> <li>Rôle de l'éthique dans l'exercice d'une bonne gouvernance</li> </ul>	C	B	A	2.1.1 Évaluer la structure de gouvernance de l'entité
b) Rôle de l'auditeur et du comité d'audit <ul style="list-style-type: none"> <li>Rôle du comité d'audit dans la structure de gouvernance</li> <li>Rôle joué par l'auditeur interne pour assurer une bonne gouvernance</li> <li>Rôle de l'auditeur externe (y compris le modèle de risque d'audit et la responsabilité de l'auditeur)</li> <li>Suivi et décisions prises dans la foulée du rapport de l'auditeur</li> </ul>	C	B	A	2.1.2 Évaluer le rôle particulier du comité d'audit en matière de gouvernance
c) Conformité <ul style="list-style-type: none"> <li>Rôle joué par les organismes de réglementation pour assurer une bonne gouvernance</li> <li>Incidence de la <i>Loi Sarbanes-Oxley</i> de 2002 et des Normes multilatérales (règlements) des Autorités canadiennes en valeurs mobilières sur la gouvernance</li> </ul>	C	B	A	2.1.3 Évaluer les mécanismes utilisés aux fins de la conformité

Matières	Préalables	Modules communs	Modules optionnels	Compétences CPA connexes
d) Responsabilité sociale de l'entreprise <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rôle de la responsabilité sociale et de l'éthique dans la gestion stratégique</li> <li>• Rôle du code de conduite et des valeurs éthiques de l'organisation en ce qui a trait aux questions de gouvernance</li> <li>• Rôle que jouent les mesures incitatives à l'égard des cadres dans le maintien de la conformité par l'organisation</li> <li>• Mécanismes d'information sur les questions de conformité et de risque</li> <li>• Responsabilité sociale de l'entreprise (triple résultat ou triple bilan)</li> <li>• Organisation durable et création d'une valeur durable pour les parties prenantes</li> <li>• Information environnementale et rôle qu'exercent les facteurs environnementaux à l'égard de la stratégie (comptabilisation du carbone par exemple)</li> </ul>	C	C	B	2.1.4 Analyser le rôle particulier du conseil d'administration en ce qui a trait à la stratégie en matière de responsabilité sociale et à la durabilité de l'entité
<b>Examen de l'environnement et analyse sectorielle</b>				
a) Mission, vision, valeurs et objectifs <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nature, rôle et caractéristiques des énoncés de vision et de mission</li> <li>• Distinction et liens entre la vision, la mission, les buts et les objectifs</li> <li>• Élaboration des énoncés de vision et de mission</li> <li>• Buts et objectifs financiers et non financiers</li> <li>• Harmonisation des activités organisationnelles avec la vision, la mission, les buts et les objectifs</li> <li>• Harmonisation ou intégration des systèmes d'information avec les objectifs et facteurs de réussite de l'entreprise</li> </ul>	B	B	A	2.2.1 Déterminer si les décisions de la direction concordent avec la mission, la vision et les valeurs de l'entité





Matières	Préalables	Modules communs	Modules optionnels	Compétences CPA connexes
<b>Élaboration d'une stratégie</b>				
a) Formulation d'une stratégie				2.3.1 Évaluer les objectifs stratégiques et les indicateurs de performance connexes de l'entité
• Nature et avantages de la gestion stratégique	B	B	A	
• Stratégie au niveau de l'entreprise, de l'activité et des fonctions	B	B	A	
• Instruments stratégiques divers, comme la diversification (concentrique, horizontale, latérale), la stratégie défensive (dessaisissement, repli), l'intégration (en aval, en amont, horizontale), la stratégie intensive (pénétration du marché, développement du marché, développement de produits) et le dégroupement / l'externalisation	B	B	A	
• Stratégies (domination par les coûts, différenciation du produit, ciblage-créneau, meilleur rapport qualité-prix et intégration de la stratégie de coût et de la différenciation du produit)	B	B	A	
• Stratégies d'activité aux différentes étapes du cycle de vie du secteur d'activité	B	B	A	
• Stratégies d'expansion diverses (coentreprise, alliance, fusion, acquisition et croissance organique)	B	B	A	
• Internationalisation (accès aux marchés internationaux; risques liés à cet accès; différences sur le plan de la culture, de la démographie et des marchés; types de stratégies d'accès au marché de pays étrangers)	B	B	A	
• Utilisation des affaires électroniques dans la stratégie	B	B	A	
• Proposition de valeur pour les clients	B	B	A	
• Système d'évaluation de la performance	B	B	A	
• Avantages et inconvénients de divers systèmes d'évaluation de la performance du point de vue stratégique	B	B	A	

Matières	Préalables	Modules communs	Modules optionnels	Compétences CPA connexes
b) Mise en œuvre de la stratégie <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle stratégique</li> <li>• Rôle de la gouvernance d'entreprise</li> <li>• Importance du rôle de la communication dans la mise en œuvre de la stratégie</li> <li>• Avantages et inconvénients des structures organisationnelles pour la réalisation d'une stratégie (structure simple, divisionnaire ou matricielle; structure centralisée ou décentralisée; portée du commandement limitée et large)</li> <li>• Recrutement, formation et fidélisation des employés</li> <li>• Systèmes de mesure de la performance, d'évaluation et d'encouragement, et leurs liens avec la stratégie</li> <li>• Rôle des systèmes de croyances et des valeurs de l'entreprise dans la mise en œuvre de nouvelles stratégies</li> <li>• Rôle de la culture organisationnelle dans la stratégie</li> <li>• Systèmes délimitant le comportement (codes de conduite, guides des politiques et procédures)</li> <li>• Gestion du changement</li> <li>• Nature et rôles de l'exploitation, des ressources humaines, de la finance, du marketing et des technologies de l'information dans la mise en œuvre des stratégies</li> </ul>	C C C C C C C C C C C	B B B B B B B B B B B	A A A A A A A A A A A	2.4.1 Analyser les enjeux opérationnels clés et leur concordance avec la stratégie  3.1.3 Recommander des améliorations à apporter aux systèmes d'information pour répondre aux besoins d'information
c) Évaluation de la stratégie <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre de travail pratique pour surveiller et évaluer la réalisation des objectifs stratégiques financiers et non financiers</li> <li>• Plans d'urgence</li> </ul>	B B	B B	A A	2.3.3 Évaluer les différentes options stratégiques

Matières	Préalables	Modules communs	Modules optionnels	Compétences CPA connexes
d) Gestion des risques				
• Types de risques d'entreprise divers (risque stratégique, risque opérationnel, risque d'information, risque de non-conformité)	C	B	A	2.5.1 Concevoir un programme efficace de gestion des risques et en évaluer l'incidence sur la valeur pour l'actionnaire
• Techniques de mesure et d'évaluation des risques (analyse comparative, modèles probabilistes, modèles de sensibilité, analyse de scénarios, etc.)	C	B	A	
• Analyse des risques et des avantages externes liés aux objectifs stratégiques	C	B	A	
• Stratégies diverses de réaction aux risques (acceptation, partage, transfert, réduction/atténuation, évitement)	C	B	A	
• Analyse coûts-avantages des différentes stratégies de réaction aux risques	C	B	A	
• Politiques et procédures de gestion des risques	C	B	A	

## Exemple de connaissances attendues à chaque niveau de maîtrise

### Connaissance : *Structure de gouvernance*

Des illustrations sont fournies afin d'aider les candidats à distinguer les trois niveaux de maîtrise.

#### **Niveau C**

Au *niveau de maîtrise C*, le candidat effectue ce qui suit :

- Il explique les fonctions du conseil d'administration, de la direction, des propriétaires et des autres parties prenantes.
- Il explique le rôle joué par les organismes de réglementation pour assurer une bonne gouvernance.
- Il explique l'incidence de la *Loi Sarbanes-Oxley* de 2002 et des Normes multilatérales (règlements) des Autorités canadiennes en valeurs mobilières sur la gouvernance.
- Il indique l'information dont le conseil d'administration et ses comités ont besoin pour remplir leur rôle.
- Il explique comment le conseil d'administration peut s'autoévaluer.
- Il explique en quoi consistent les divers éléments du système de gouvernance de l'organisation (intégrité, valeurs éthiques, compétence, culture, philosophie de gestion, politiques et procédures).
- Il explique pourquoi le conseil d'administration et les autres responsables de la gouvernance doivent participer activement.

#### **Niveau B**

En plus d'exécuter les tâches propres au *niveau C*, au *niveau de maîtrise B*, le candidat effectue ce qui suit :

- Il établit la distinction entre les rôles des responsables de la gouvernance et ceux de la haute direction dans les sociétés ouvertes, les organismes sans but lucratif et les organismes du secteur public
- Il identifie les éléments d'une bonne structure de gouvernance (comité d'audit indépendant, programme de rémunération des cadres en fonction du rendement, code de conduite, outils informatiques pour la prise de décisions, etc.).
- Il décrit les rôles, les responsabilités et les fonctions du conseil d'administration, de la haute direction, des propriétaires et des autres parties prenantes.
- Il examine une structure de gouvernance et donne des conseils visant à remédier aux problèmes qui pourraient découler des processus et des contrôles.
- Il relève les conflits d'intérêt que présente la structure de gouvernance.
- Il explique le rôle du comité d'audit et en quoi ce rôle est lié à la bonne gouvernance.

**Niveau A**

En plus d'exécuter les tâches propres aux *niveaux C et B*, au *niveau de maîtrise A*, le candidat effectue ce qui suit :

- Il fait une critique des personnes et de leur rôle dans la structure de gouvernance de l'organisation.
- Il recommande des pratiques de bonne gouvernance en ce qui concerne la rémunération des dirigeants.
- Il évalue le code de conduite d'une organisation et recommande des changements à y apporter.
- Il recommande ou crée un modèle d'autoévaluation que le conseil d'administration pourrait utiliser.
- Il recommande des solutions qui pourraient aider à remédier aux déficits d'informations causés par les systèmes d'information de gestion existants.
- Il crée un plan de mise en œuvre pour remédier aux problèmes de gouvernance.



## Section 3 : Comptabilité de gestion

**Comptabilité de gestion** (ou comptabilité de management) : Ce domaine de compétences couvre l'identification des besoins en information de gestion et l'élaboration des systèmes nécessaires pour répondre à ces besoins; la planification, l'établissement de prévisions, l'établissement de budgets et la gestion des coûts et des produits d'exploitation d'une entité; et les systèmes d'évaluation de la performance.

Matières	Préalables	Modules communs	Modules optionnels	Compétences CPA connexes
<b>Besoins en information de gestion et systèmes d'information de gestion</b>				
a) Méthodologie relative à la conception, à l'acquisition et au développement de systèmes <ul style="list-style-type: none"> <li>Principes de gestion des projets et de gestion du changement</li> <li>Enquête et faisabilité; par exemple, coût, satisfaction des exigences et stabilité des fournisseurs</li> <li>Demande de propositions et demande de renseignements</li> <li>Analyse de système, concepts et techniques de conception</li> <li>Stratégies et méthodes de conversion des données</li> </ul>	C	B	A	3.1.3 Recommander des améliorations à apporter aux systèmes d'information pour répondre aux besoins d'information
b) Principes d'intégrité, de protection des renseignements personnels, de confidentialité et de sécurité des données	C	B	A	3.1.4 Identifier les questions d'éthique et de protection des renseignements personnels liées aux technologies de l'information

Matières	Préalables	Modules communs	Modules optionnels	Compétences CPA connexes
<b>Établissement de budgets</b>				
a) Nature du processus budgétaire <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectifs du budget</li> <li>Processus d'établissement du budget : fonctions, relations, éléments, échéancier, techniques</li> <li>Différence entre les prévisions, les données pro forma et les budgets</li> </ul>	B B B	A A B		3.2.1 Élaborer ou évaluer les éléments d'information servant à la préparation des plans opérationnels, des budgets et des prévisions 3.2.2 Préparer, analyser ou évaluer les plans opérationnels, les budgets et les prévisions
b) Types de budgets <ul style="list-style-type: none"> <li>Budget directeur et ses composantes (ventes, production, matières, main-d'œuvre et stocks, coûts indirects et frais d'administration, encaisse)</li> <li>Budget par activités</li> <li>Budget base zéro</li> </ul>	A A A	A A A		3.2.3 Calculer, analyser ou évaluer les incidences des écarts
c) Ajustement des plans et des budgets <ul style="list-style-type: none"> <li>Budget flexible</li> </ul>	B	A		
d) Établissement des budgets de trésorerie (prévision des flux de trésorerie, et sources et utilisation des fonds, à court terme et à long terme)	B	A		
e) Analyse comparative	B	A	A	
f) Analyse des écarts budgétaires <ul style="list-style-type: none"> <li>Écarts sur coût et sur chiffre d'affaires : prix ou taux, efficacité, dénominateur, dépenses, composition, rendement, volume, quantité, part de marché et taille du marché</li> <li>Critères de sélection des écarts devant faire l'objet d'une étude spéciale (importance relative, coûts et avantages, constance de l'écart, contrôle possible, nature de l'écart, etc.)</li> <li>Analyse des écarts favorables et défavorables</li> </ul>	B B B	A A A	A A A	3.2.3 Calculer, analyser ou évaluer les incidences des écarts 3.6.1 Évaluer la performance à l'aide de référentiels reconnus
g) Indicateurs de performance <ul style="list-style-type: none"> <li>Indicateurs de performance divers</li> <li>Méthodes d'évaluation de l'efficacité et de l'efficacité pour les organismes sans but lucratif et les entités du secteur public</li> </ul>	B C	A B	A B	3.6.1 Évaluer la performance à l'aide de référentiels reconnus

Matières	Préalables	Modules communs	Modules optionnels	Compétences CPA connexes
<b>Gestion des coûts</b>				
a) Nature des coûts				
• Évolution (comportement) des coûts et utilité de ces données dans la prise de décisions	B	B	A	3.3.1 Évaluer des méthodes de classement des coûts et d'établissement du coût de revient aux fins de la gestion des activités courantes
• Estimation des coûts : hypothèses sous-jacentes, paramètres d'une fonction de coût, difficultés rencontrées; méthodes à utiliser : méthode des points extrêmes, analyse des comptes	B	A		3.3.2 Évaluer et appliquer les techniques de gestion des coûts appropriées pour la prise de décisions particulières en matière d'établissement du coût de revient
b) Classement des coûts				
• Classements des coûts (coûts variables et coûts fixes, coûts variables par paliers, coûts fixes par paliers, coûts semi-variables, coûts non incorporables et coûts incorporables, coûts de revient de base, coûts de transformation, coûts de renonciation, coûts pertinents, coûts directs et coûts indirects, coûts irrécupérables, coûts contrôlables et coûts non contrôlables, coûts de structure et coûts discrétionnaires, coûts affectés et coûts répartis, intervalle significatif)	A	A		
c) Établissement du coût de revient des produits				
• Flux des coûts dans le contexte de la fabrication et préparation d'un tableau du coût des produits vendus et du coût des produits fabriqués	B	A	A	
• Méthodes de répartition des coûts des sections auxiliaires (répartition séquentielle, directe ou réciproque)	B	B	A	
• Méthode des coûts variables ou méthode du coût complet	B	B	A	
• Coût de capacité (capacité réelle, normale, théorique ou capacité pratique)	B	B	A	
d) Établissement des coûts des coproduits et des sous-produits	B	B	A	
e) Coût de revient en production uniforme et continue				
• Utilisation du coût de revient en production uniforme et continue : méthodes du coût moyen pondéré et du premier entré, premier sorti	B	A	A	
• Traitement des rejets normaux et des rejets anormaux	B	B	A	



Matières	Préalables	Modules communs	Modules optionnels	Compétences CPA connexes
f) Coût de revient par commande				
• Application de la méthode du coût de revient par commande à divers types de commandes	B	B	A	3.3.2 Évaluer et appliquer les techniques de gestion des coûts appropriées pour la prise de décisions particulières en matière d'établissement du coût de revient
• Traitement des rejets normaux et des rejets anormaux	B	B	A	
g) Coûts par activités (CPA)				
• Avantages et inconvénients de la méthode CPA, et application	B	B	A	3.3.1 Évaluer des méthodes de classement des coûts et d'établissement du coût de revient aux fins de la gestion des activités courantes
• Gestion par activités (amélioration des processus, analyse de la valeur des processus, réduction des coûts, mesure de la performance financière par activités)	B	B	A	
h) Coûts pertinents				
• Décision de fabriquer ou acheter (externaliser), commande spéciale, vendre ou continuer à traiter, ajouter ou abandonner un produit / un service / une section / un client	B	B	A	
i) Autres méthodes d'établissement du coût de revient (coûts hybrides, coûts par activités, méthode Kaizen, coût complet sur le cycle de vie)	C	C	C	
j) Systèmes d'établissement des coûts standard				
• Différences entre les méthodes du coût réel, du coût rationnel et du coût standard, et leurs applications respectives	B	A	A	3.2.1 Élaborer ou évaluer les éléments d'information servant à la préparation des plans opérationnels, des budgets et des prévisions
• Établissement des coûts standard	B	A	A	3.2.3 Calculer, analyser ou évaluer les incidences des écarts
				3.3.1 Évaluer des méthodes de classement des coûts et d'établissement du coût de revient aux fins de la gestion des activités courantes
				3.3.2 Évaluer et appliquer les techniques de gestion des coûts appropriées pour la prise de décisions particulières en matière d'établissement du coût de revient

Matières	Préalables	Modules communs	Modules optionnels	Compétences CPA connexes
<b>Types d'analyses de comptabilité de gestion</b>				
a) Analyse coût-volume-profit (CVP) • Hypothèses sous-jacentes, limites et informations nécessaires • Analyse CVP d'un seul ou de plusieurs produits • Graphiques CVP • Calcul de l'analyse de rentabilité, avec diverses variables	B B B B	A A B A		3.5.1 Effectuer une analyse de sensibilité 3.5.2 Évaluer la performance en matière de maximisation du profit durable et de gestion de la capacité
b) Analyse des tendances et analyse de sensibilité • Application d'une analyse de sensibilité au CVP, à la marge sur coûts variables, aux coûts pertinents, etc.	B	A		
c) Analyse de la marge sur coûts variables	B	A		
d) Analyse coûts-avantages	B	B	A	3.5.1 Effectuer une analyse de sensibilité 3.1.3 Recommander des améliorations à apporter aux systèmes d'information pour répondre aux besoins d'information
e) Planification de scénarios (outil de veille stratégique) f) Modèles quantitatifs (programmation linéaire, analyse de régression, diagrammes cause-effet, etc.)	C C	B B		3.5.2 Évaluer la performance en matière de maximisation du profit durable et de gestion de la capacité
g) Planification de la production dans un contexte de rareté des ressources	B	B		
h) Théorie des contraintes	B	A		
<b>Gestion stratégique des coûts</b>				
a) Stratégies d'établissement du coût de revient • Stratégies génériques (domination par les coûts, différenciation du produit, ciblage-créneau, meilleur rapport qualité-prix et intégration de la stratégie de coût et de la différenciation du produit) • Établissement de coûts cibles • Amélioration continue	C C C	B B B	A A	3.3.3 Recommander les changements identifiés lors de l'application de méthodes d'amélioration des processus 3.3.4 Recommander des améliorations de la gestion des coûts dans l'ensemble de l'entité
b) Réseaux de fournisseurs stratégiques et relations avec ces fournisseurs c) Chaîne d'approvisionnement, chaîne de valeur • Éléments et objectifs de la gestion de la chaîne logistique (chaîne d'approvisionnement), y compris le rôle des technologies de l'information	C C	B B	A A	3.3.4 Recommander des améliorations de la gestion des coûts dans l'ensemble de l'entité 3.4.1 Évaluer les sources et les inducteurs de croissance des produits

Matières	Préalables	Modules communs	Modules optionnels	Compétences CPA connexes
<b>Contrôle et amélioration de la qualité</b>				
a) Systèmes et méthodes de mesure de la qualité (comme Six Sigma)	C	B	A	3.3.3 Recommander les changements identifiés lors de l'application de méthodes d'amélioration des processus
b) Notions de qualité, de contrôle de la qualité et d'assurance de la qualité, pour les produits et les services	B	B	A	
c) Outils de gestion de la qualité : contrôle statistique des processus, contrôle statistique de la qualité, analyse de Pareto, analyse de la capacité des processus, diagramme cause-effet ou en arête de poisson, diagramme de dispersion, carte de contrôle	C	B	A	3.3.3 Recommander les changements identifiés lors de l'application de méthodes d'amélioration des processus 3.6.3 Évaluer les causes profondes des problèmes de performance
d) Méthodes de gestion des coûts, comme la gestion intégrale de la qualité (GIQ), la gestion des processus d'affaires et la «gestion allégée» (LEAN Management)	C	B	A	3.6.1 Évaluer la performance à l'aide de référentiels reconnus
e) Réingénierie des processus (avantages et problèmes potentiels)	C	B	A	3.1.3 Recommander des améliorations à apporter aux systèmes d'information pour répondre aux besoins d'information
f) Planification relative aux applications TI et façon dont les systèmes d'information facilitent la réingénierie des processus	C	B	A	3.6.1 Évaluer la performance à l'aide de référentiels reconnus 3.6.3 Évaluer les causes profondes des problèmes de performance
<b>Décisions relatives à l'établissement des prix</b>				
a) Structure du secteur d'activité				3.4.1 Évaluer les sources et les inducteurs de croissance des produits
• Marchés concurrentiels et concurrence parfaite	C	B	A	
• Monopole, oligopole et concurrence monopolistique	C	B	A	
b) Stratégies d'établissement des prix				
• Facteurs ayant une incidence sur la demande d'un produit ou d'un service et sur l'établissement des prix	C	B	A	
• Méthodes d'établissement des prix (fondées sur les coûts, la demande, des cibles, le cycle de vie ou la valeur, et stratégie d'établissement des prix fondée sur la rétroingénierie)	C	B	A	
c) Comparaison d'un contrat à coût majoré et d'un contrat à prix fixe	C	B	A	
d) Différenciation, combinaison et marketing des produits				
• Gestion de la relation client (CRM)	C	B	A	
• Cycle de vie du produit (étapes, caractéristiques, positionnement, dimensions, marchés intérieur et international)	C	B	A	
• Calcul des ventes et des bénéfices tirés d'une gamme de produits	C	B	A	

Matières	Préalables	Modules communs	Modules optionnels	Compétences CPA connexes
e) Sourçage (internalisation, externalisation, impartition), voir aussi la notion de coûts pertinents (risques et coûts associés à l'externalisation, à la délocalisation ou à l'impartition)	C	B	A	3.3.1 Évaluer des méthodes de classement des coûts et d'établissement du coût de revient aux fins de la gestion des activités courantes 3.3.2 Évaluer et appliquer les techniques de gestion des coûts appropriées pour la prise de décisions particulières en matière d'établissement du coût de revient 3.4.1 Évaluer les sources et les inducteurs de croissance des produits
<b>Prix de cession interne</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Objectifs, avantages, inconvénients, choix et application des méthodes appropriées d'établissement des prix de cession interne (valeur marchande, coût variable, coût complet, prix négocié), incidence sur le comportement, respect des principes d'établissement des prix de cession interne</li> <li>Calcul des prix de cession interne</li> <li>Éléments à prendre en considération quant aux prix de cession interne à l'échelle internationale : différences par rapport à l'établissement des prix de cession interne à l'échelle nationale, facteurs déterminants (taux de change, taux d'imposition, droits, contexte politique, rapatriement des bénéficiés), objectifs, incidence sur le comportement</li> </ul>	B	B	A	3.4.1 Évaluer les sources et les inducteurs de croissance des produits 3.6.2 Évaluer la performance des centres de responsabilité
	C	B	A	
	C	C	B	
<b>Outils d'évaluation de la gestion</b>				
a) Comptabilité par centres de responsabilité				3.6.1 Évaluer la performance à l'aide de référentiels reconnus
<ul style="list-style-type: none"> <li>Types de centres de responsabilité (chiffre d'affaires, coûts, profit, investissement)</li> <li>Comptabilité par centres de responsabilité : assujettissement aux contrôles, rapports sur la performance / le rendement, incidence sur le comportement</li> <li>Application dans le contexte d'un organisme sans but lucratif et d'une entité du secteur public – différences</li> </ul>	B	B	A	3.6.2 Évaluer la performance des centres de responsabilité
b) Décentralisation versus centralisation	B	B	A	
c) Gestion par activités, «gestion allégée» (LEAN Management)	C	B	B	3.6.1 Évaluer la performance à l'aide de référentiels reconnus
d) Gestion par objectifs (GPO)	B	B	A	

Matières	Préalables	Modules communs	Modules optionnels	Compétences CPA connexes
e) Planification des besoins de capacité (PBC) / gestion de la capacité	C	B	A	3.5.2 Évaluer la performance en matière de maximisation du profit durable et de gestion de la capacité 3.6.1 Évaluer la performance à l'aide de référentiels reconnus
f) Tableau de bord équilibré	C	B	A	3.6.1 Évaluer la performance à l'aide de référentiels reconnus 3.6.3 Évaluer les causes profondes des problèmes de performance
g) Gestion intégrée (ERP)	C	B	A	3.1.3 Recommander des améliorations à apporter aux systèmes d'information pour répondre aux besoins d'information 3.6.1 Évaluer la performance à l'aide de référentiels reconnus
h) Avantages et inconvénients de divers systèmes de mesure de la performance organisationnelle	C	B	B	3.6.1 Évaluer la performance à l'aide de référentiels reconnus
<b>Appréciation du rendement individuel</b>				
a) Types de systèmes d'appréciation du rendement (de la performance), de mesures et de programmes d'intéressement (encouragement)	B	B	A	3.7.1 Analyser les incidences des programmes d'intéressement des cadres et des modes de rémunération des employés
<b>Principes de planification et de contrôle de gestion applicables aux organismes sans but lucratif et aux organismes du secteur public</b>				
a) Aspects particuliers de la budgétisation, de l'établissement des prix et de l'évaluation des programmes	C	B	B	3.2.2 Préparer, analyser ou évaluer les plans opérationnels, les budgets et les prévisions 3.4.1 Évaluer les sources et les inducteurs de croissance des produits

## Exemple de connaissances attendues à chaque niveau de maîtrise

### Connaissance : *Analyse des écarts budgétaires*

Des illustrations sont fournies afin d'aider les candidats à distinguer les trois niveaux de maîtrise.

#### **Niveau C**

Au *niveau de maîtrise C*, le candidat effectue ce qui suit :

- Il utilise les documents de référence pour sélectionner des écarts pertinents, et il donne une explication générale d'un écart.
- Il voit les différents types d'écarts (favorables et défavorables) et explique leur signification.
- Il explique comment l'analyse des écarts pourrait être utilisée dans un processus budgétaire et comment une entreprise pourrait utiliser cette information pour améliorer son exploitation future.

#### **Niveau B**

En plus d'exécuter les tâches propres au *niveau C*, au *niveau de maîtrise B*, le candidat effectue ce qui suit :

- Il analyse l'information présentée (comme les montants budgétés et les résultats réels), intègre certains facteurs clés dans les calculs, et donne des explications sur plusieurs incidences pertinentes.
- Il calcule les écarts avec une précision raisonnable.
- En se fondant sur des calculs, il dégager des conclusions qui peuvent être significatives pour la direction de la société. (Il reviendra au membre de la direction de déterminer, par un examen, si l'analyse est effectivement significative.)

#### **Niveau A**

En plus d'exécuter les tâches propres aux *niveaux C et B*, au *niveau de maîtrise A*, le candidat fait ce qui suit :

- Il effectue une analyse plus approfondie des écarts calculés, en s'attardant sur les plus pertinents eu égard aux questions examinées.
- Il donne des interprétations logiques et explique les incidences éventuelles de tous les écarts importants, y compris les répercussions probables sur les mesures que devra prendre l'entreprise à l'avenir.
- Il effectue une analyse de sensibilité pour estimer les résultats futurs.

Au *niveau A*, la situation pourrait être plus complexe, et supposer l'utilisation, par exemple, d'un système d'établissement des coûts standard.

## Section 4 : Audit et certification

**Audit et certification** : Ce domaine de compétences couvre le renforcement de la fiabilité de l'information au moyen d'activités internes, telles que le contrôle interne, l'audit interne et l'audit intégré, et de services de certification externes, tels que l'audit, fournis par des tiers.

Matières	Préalables	Modules communs	Modules optionnels	Compétences CPA connexes
<b>Notions fondamentales</b>				
a) Certification <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectifs économiques de la mission de certification</li> <li>Écart par rapport aux attentes (écart entre le résultat de la mission de certification et les attentes des utilisateurs)</li> </ul>	B B	B B	A A	4.2.1 Donner des conseils sur les besoins de l'entité en matière de certification 4.3.1 Évaluer les questions liées à la prise en charge d'un projet ou d'une mission
b) Audit <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectifs sociaux et économiques de l'audit</li> <li>Distinction entre les audits légaux et les audits non obligatoires</li> </ul>	B B	B B	A A	4.2.1 Donner des conseils sur les besoins de l'entité en matière de certification

Matières	Préalables	Modules communs	Modules optionnels	Compétences CPA connexes
<b>Encadrement réglementaire de la certification</b>				
a) Processus de normalisation en audit et en certification, y compris : <ul style="list-style-type: none"> <li>Formulation des normes d'audit et de certification au Canada</li> <li>Appels à commentaires et exposés-sondages</li> <li>Orientation des recherches en certification</li> </ul>	C	C	B	4.2.2 Expliquer les incidences des modifications en voie d'être apportées aux normes de certification
b) Surveillance de la profession d'auditeur exercée par le Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) : aux termes du Règlement 52-108 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, les cabinets comptables qui audient des émetteurs assujettis doivent participer au programme de surveillance du CCRC	C	C	B	
c) Processus de réglementation au Canada relevant des Autorités canadiennes en valeurs mobilières organisation regroupant les autorités provinciales et territoriales de réglementation des valeurs mobilières du Canada, dont l'objectif consiste à améliorer, à coordonner et à harmoniser la réglementation des marchés financiers	C	C	B	
d) Incidences des obligations réglementaires en matière d'information et de certification	C	C	B	
<b>Processus d'audit et de certification</b>				
a) Acceptation et maintien de la relation client (NCA 210)	B	B	A	4.3.1 Évaluer les questions liées à la prise en charge d'un projet ou d'une mission
b) Utilisation de la déclaration ou du nom du professionnel (NCSA 5000)	B	B	A	4.3.1 Évaluer les questions liées à la prise en charge d'un projet ou d'une mission 4.3.9 Consigner en dossier les travaux effectués et les résultats obtenus 4.3.10 Dégager des conclusions et communiquer les résultats
c) Planification d'un audit (NCA 300)	B	B	A	4.3.1 Évaluer les questions liées à la prise en charge d'un projet ou d'une mission



Matières	Préalables	Modules communs	Modules optionnels	Compétences CPA connexes
d) Processus d'évaluation des risques				
• Risque d'entreprise	B	A	A	4.1.1 Évaluer les processus d'évaluation des risques de l'entité
• Continuité de l'exploitation (NCA 570)	B	A	A	4.1.2 Évaluer le système d'information et les processus connexes
• Risque d'anomalie significative (NCA 315)	B	B	A	4.3.1 Évaluer les questions liées à la prise en charge d'un projet ou d'une mission
• Responsabilités concernant les fraudes (NCA 240)	B	B	A	4.3.4 Évaluer le seuil de signification pour le projet ou la mission de certification
• Caractère significatif (NCA 320)	B	A	A	4.3.5 Évaluer les risques du projet ou, pour les missions d'audit, les risques d'anomalies significatives aux niveaux des états financiers et des assertions pour les catégories d'opérations, les soldes des comptes et les informations à fournir
• Contrôle interne	B	A	A	
– Environnement de contrôle (NCA 260, 265)				
– Cadres de contrôle (par exemple, COSO, CoCo, GCI, COBIT)				
– Gestion des contrôles internes (NCA 402) :				
– Autorisation d'opérations et d'activités				
– Séparation des tâches				
– Conception et utilisation de documents et de registres				
– Surveillance de l'accès aux actifs et aux livres, et de leur utilisation				
– Mesures de prévention, de détection et de correction				
– Objectifs des contrôles internes :				
– Optimisation de l'utilisation des ressources				
– Prévention et détection des erreurs et des fraudes				
– Sauvegarde des actifs				
– Maintien de systèmes de contrôle fiables				
– Fonctions et contrôles informatiques :				
– Contrôles informatiques généraux et contrôles des applications				
– Contrôles automatisés et contrôles manuels				
– Contrôles relatifs à l'entrée des données et à l'accès aux données				
– Contrôles relatifs aux processus (à l'intérieur des processus en cause)				
– Contrôles informatiques relatifs à l'utilisateur et à l'unité d'exploitation				
– Contrôles particuliers (identification, autorisation, authentification, non-répudiation, chiffrement, surveillance, etc.)				

Matières	Préalables	Modules communs	Modules optionnels	Compétences CPA connexes
e) Procédures d'audit <ul style="list-style-type: none"> <li>Nature, calendrier et étendue des procédures (NCA 510, 540, 550, 560, 600, 610, 620, 710) <ul style="list-style-type: none"> <li>Test des contrôles, tests de corroboration (NCA 330)</li> <li>Procédures analytiques (NCA 520)</li> </ul> </li> <li>Méthode de sondage (NCA 530)</li> <li>Confirmation (NCA 505)</li> <li>Techniques assistées par ordinateur</li> </ul>	B	B	A	4.3.6 Élaborer des procédures appropriées en fonction du risque identifié d'anomalies significatives 4.3.7 Exécuter le plan de travail
f) Éléments probants (NCA 500, 501, 580) <ul style="list-style-type: none"> <li>Caractère suffisant</li> <li>Fiabilité</li> <li>Caractère approprié</li> </ul>	B B B	B B B	A B B	4.3.8 Évaluer les éléments probants et les résultats de l'analyse
g) Documentation (NCA 230)	B	B	A	4.3.9 Consigner en dossier les travaux effectués et les résultats obtenus
h) Conclusions de l'audit (NCA 450, 700, 705, 706)	B	B	A	4.3.10 Dégager des conclusions et communiquer les résultats
<b>Types de missions</b>				
a) Missions de certification portant sur des états financiers <ul style="list-style-type: none"> <li>Audit d'états financiers à usage général (NCA 200, 220, 250, 720)</li> <li>Audit d'états financiers préparés conformément à des référentiels à usage particulier (NCA 800)</li> <li>Audit d'états financiers isolés et d'éléments spécifiques d'un état financier (NCA 805)</li> <li>Mission visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés (NCA 810)</li> </ul>	B C C C	B C C C	A A A A	4.2.1 Donner des conseils sur les besoins de l'entité en matière de certification 4.3.1 Évaluer les questions liées à la prise en charge d'un projet ou d'une mission 4.3.2 Déterminer l'ensemble de critères à appliquer aux éléments considérés 4.3.3 Évaluer ou élaborer les normes ou les lignes directrices à appliquer en fonction de la nature du projet ou de la mission de certification et des attentes connexes
b) Autres missions de certification <ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport sur les contrôles d'une société de services (NCMC 3416)</li> <li>Assurance à l'égard d'autres informations (informations autres que les états financiers ou les informations financières) (5021)</li> <li>Audit de la conformité à des dispositions contractuelles, légales ou réglementaires (5815)</li> <li>Audit de la conformité aux autorisations législatives et aux autorisations connexes dans le secteur public (SP 5300)</li> <li>Audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière intégrée dans un audit d'états financiers (5925)</li> </ul>	C C C C C	C C C C C	B B B B B	4.3.4 Évaluer le seuil de signification pour le projet ou la mission de certification 4.3.5 Évaluer les risques du projet ou, pour les missions d'audit, les risques d'anomalies significatives aux niveaux des états financiers et des assertions pour les catégories d'opérations, les soldes des comptes et les informations à fournir 4.3.6 Élaborer des procédures appropriées en fonction du risque identifié d'anomalies significatives — Suite à la page suivante

Matières	Préalables	Modules communs	Modules optionnels	Compétences CPA connexes
c) Missions d'examen				
• Examen d'états financiers historiques (NCME 2400)	C	B	A	4.3.7 Exécuter le plan de travail
• Examen d'informations financières autres que des états financiers (8500)	C	C	B	4.3.8 Évaluer les éléments probants et les résultats de l'analyse
• Missions d'attestation autres que les audits ou examens d'informations financières historiques (NCMC 3000)	C	C	B	4.3.9 Consigner en dossier les travaux effectués et les résultats obtenus
• Examen du respect de dispositions contractuelles ou réglementaires (8600)	C	C	B	4.3.10 Dégager des conclusions et communiquer les résultats
• Examen des états financiers intermédiaires par l'auditeur (7060)	C	B	A	4.3.11 Préparer ou interpréter l'information et les rapports pour les parties prenantes
d) Autres missions				
• Missions de compilation (9200, NOV-5)	C	B	A	
• Compilation de prévisions ou de projections financières (NOV-16)	C	C	B	
• Rapports sur les résultats de l'application de procédures d'audit spécifiées à des informations financières autres que des états financiers (9100)	C	C	B	
• Procédures convenues concernant le contrôle interne de l'information financière (9110)	C	C	B	
• Rapports sur l'application des principes comptables (7600)	C	C	B	
• Intervention de l'auditeur sur des documents de placement, assistance fournie aux placeurs et autres tiers, consentement à l'utilisation du rapport, etc. (7150, 7170, 7200, 7500)	C	C	B	
• Rapports sur les autres éléments relevés dans le cadre d'une mission d'audit ou d'examen (NCSC 4460)	C	C	B	
e) Missions d'audit intégré				
• Audits opérationnels	C	C	B	4.4.1 Appliquer des techniques d'audit intégré
• Missions d'audit en continu	C	C	B	
• Audits judiciaires	C	C	B	
• Audits intégrés, notamment les audits de l'optimisation des ressources	C	C	B	
• Audits environnementaux	C	C	B	

Matières	Préalables	Modules communs	Modules optionnels	Compétences CPA connexes
<b>Textes faisant autorité</b>				
a) Code de déontologie	B	B	A	S'applique à toutes les compétences de certification
b) Principes éthiques	B	B	A	
c) <i>Manuel de CPA Canada – Certification</i> :				
• Normes canadiennes de contrôle qualité (NCCQ 1)	C	B	A	
• Normes canadiennes d'audit (toutes celles identifiées spécifiquement ci-dessus)	Divers	Divers	Divers	
• Autres normes canadiennes				
– Certification et audit : considérations générales (sauf celles identifiées spécifiquement ci-dessus)	C	C	B	
– Sujets spéciaux (voir les types de missions)	C	C	B	
– Missions d'examen (toutes celles identifiées spécifiquement ci-dessus)	Divers	Divers	Divers	
– Services connexes (tous ceux identifiés spécifiquement ci-dessus)	Divers	Divers	Divers	
– Secteur public (SP 5000 à SP 6420)	C	C	B	
• Notes d'orientation concernant la certification et les services connexes (sauf celles identifiées spécifiquement ci-dessus)	C	C	C	

## Exemple de connaissances attendues à chaque niveau de maîtrise

### Connaissance : *Seuil de signification*

Des illustrations sont fournies afin d'aider les candidats à distinguer les trois niveaux de maîtrise.

#### **Niveau C**

Au *niveau de maîtrise C*, le candidat effectue ce qui suit :

- Il explique les notions de seuil de signification et de seuil de signification pour les travaux et indique comment elles s'appliquent à un audit par rapport à un examen ou à d'autres missions.
- Il explique la responsabilité de l'auditeur relativement à l'application de la notion de caractère significatif lors de la réalisation d'une mission.

#### **Niveau B**

En plus d'exécuter les tâches propres au *niveau C*, au *niveau de maîtrise B*, le candidat effectue ce qui suit :

- Il comprend et utilise les différents éléments de référence reconnus, et les facteurs pouvant influencer sur le choix d'un élément de référence comme seuil de signification, comme le décrit le *Manuel de l'ICCA – Certification* (autrement dit, il détermine s'il est approprié d'utiliser un pourcentage du bénéfice comme base pour déterminer le caractère significatif).
- Il calcule le seuil de signification et applique la notion de seuil de signification pour les travaux lors de missions courantes.

#### **Niveau A**

En plus d'exécuter les tâches propres aux *niveaux C et B*, au *niveau de maîtrise A*, le candidat effectue ce qui suit :

- En plus d'utiliser des éléments de référence, il exerce son jugement professionnel pour déterminer quel élément de référence convient le mieux (par exemple, il se demande s'il y a lieu d'ajuster les actifs ou le résultat net en fonction de primes, d'opérations inhabituelles ou d'autres facteurs).
- Il calcule le seuil de signification et le seuil de signification pour les travaux lors de missions de tous types.
- Il révisé le seuil de signification en fonction de nouvelles informations ou de situations nouvelles (par exemple, un bénéfice net remplacé par une perte nette).

## Section 5 : Finance

**Finance** : Ce domaine de compétences couvre l'analyse et la planification financières, la gestion de la trésorerie, l'établissement du budget des investissements, l'évaluation d'entreprise et les opérations de finance d'entreprise.

Matières	Préalables	Modules communs	Modules optionnels	Compétences CPA connexes
<b>L'environnement externe et son incidence sur les décisions et les analyses financières</b>				
a) Nature et accessibilité des marchés financiers (marchés des capitaux, appels publics à l'épargne et prises fermes, placements privés, marchés secondaires)	C	B	A	5.1.2 Élaborer ou évaluer des propositions financières et des plans de financement 5.2.2 Évaluer le portefeuille de placements de l'entité
b) Efficience des marchés financiers (hypothèse de l'efficience du marché)	C	B	B	5.2.4 Évaluer les décisions ayant une incidence sur la structure financière
c) Autres facteurs influençant l'établissement des prix sur les marchés	C	C	B	
<b>Concepts financiers</b>				
a) Risque-avantage	C	B	A	5.1.1 Évaluer la situation financière de l'entité
b) Levier financier et risque (incidence sur le rendement résiduel, interaction avec le levier d'exploitation)	C	B	A	5.1.2 Élaborer ou évaluer des propositions financières et des plans de financement
c) Buts de la gestion financière	C	B	A	5.2.5 Évaluer le coût du capital de l'entité
d) Incidence de l'inflation ou de la déflation	C	B	A	
e) Considérations fiscales	C	B	B	
f) Valeur temps de l'argent (y compris les taux d'actualisation ajustés en fonction du risque)	B	A	A	
<b>Analyse financière dans un contexte de financement</b>				
a) Analyse des flux de trésorerie disponibles	B	A	A	5.1.1 Évaluer la situation financière de l'entité
b) Analyses horizontale et verticale	B	A	A	5.1.2 Élaborer ou évaluer des propositions financières et des plans de financement
c) Analyse des ratios	B	A	A	
d) Analyse des tendances	B	A	A	5.3.1 Élaborer ou évaluer les processus et les décisions touchant l'établissement du budget des investissements
e) Analyse de sensibilité	C	B	A	
f) Analyse de scénarios et de simulations	C	B	A	5.6.2 Conseiller une entreprise en difficulté financière
g) Période de récupération	B	A	A	
h) Taux de rendement interne	C	B	A	
i) Valeur actualisée nette	B	A	A	

Matières	Préalables	Modules communs	Modules optionnels	Compétences CPA connexes
<b>Décisions et gestion en matière de financement</b>				
a) Éléments à considérer dans la détermination des besoins de trésorerie	B	A	A	5.1.1 Évaluer la situation financière de l'entité
b) Gestion du fonds de roulement	B	B	A	5.1.2 Élaborer ou évaluer des propositions financières et des plans de financement
• Définition du fonds de roulement				5.2.1 Évaluer la trésorerie et le fonds de roulement de l'entité
• Rôle de la liquidité				5.2.3 Évaluer les sources de financement
• Gestion des liquidités et des titres négociables				
• Gestion des créances d'exploitation, des stocks et des dettes d'exploitation				
c) Sources de financement à court terme (crédit commercial, affacturage, lignes de crédit)	C	B	A	5.5.1 Élaborer ou évaluer les politiques de gestion des risques financiers
d) Décisions concernant la politique de crédit (évaluation du risque de crédit, détermination de la politique de recouvrement et de la durée du crédit, utilisation des escomptes de caisse, organisation de la fonction crédit)	C	B	A	5.5.2 Analyser l'utilisation de dérivés aux fins de la gestion des risques financiers
e) Planification financière à court et à long terme (objectifs et processus, prévisions, états financiers pro forma)	C	B	A	
f) Sources de financement à moyen et à long terme	C	B	A	
• Emprunts bancaires				
• Fonds autogénérés				
• Premiers appels publics à l'épargne				
• Capital de risque				
• Titrisation				
• Aide gouvernementale				
g) Financement reposant sur l'actif	C	B	A	
h) Crédit-bail (location directe, cession-bail)	C	B	A	
i) Instruments financiers dérivés	—	C	B	
j) Financement de projets	C	B	A	

Matières	Préalables	Modules communs	Modules optionnels	Compétences CPA connexes
<b>Investissement et gestion des risques</b>				
a) Formes de propriété et degré de propriété (investissement direct, externalisation, partenariats stratégiques)	C	B	A	5.2.2 Évaluer le portefeuille de placements de l'entité 5.2.3 Évaluer les sources de financement
b) Nature et utilisation des instruments financiers	C	B	A	5.5.1 Élaborer ou évaluer les politiques de gestion des risques financiers
c) Instruments d'emprunt	C	B	A	5.5.2 Analyser l'utilisation de dérivés aux fins de la gestion des risques financiers
d) Instruments de capitaux propres	C	B	A	
e) Instruments financiers dérivés (options, droits de souscription, bons de souscription, contrats à terme normalisés, contrats à terme de gré à gré, swaps, autres dérivés)	C	B	B	
f) Titres convertibles	C	C	B	
g) Rémunération fondée sur des actions (options, droits à la plus-value d'actions)	—	C	B	
h) Outils pour couvrir les risques (swap de taux d'intérêt, couverture de change, etc.)	C	B	B	
i) Autres types de placements	C	C	B	
j) Diversification du portefeuille et prise de décisions d'investissement optimales	C	B	A	
k) Évaluation des risques macroéconomiques	C	B	A	
<b>Décisions concernant la structure financière</b>				
a) Structure financière optimale	C	B	A	5.2.4 Évaluer les décisions ayant une incidence sur la structure financière
b) Propriété et contrôle : éléments à considérer	C	B	A	
c) Levier financier	C	B	A	
d) Considérations fiscales (comme la réduction d'impôts)	—	C	B	
e) Incidence des coûts associés à une faillite	C	C	B	
<b>Détermination du coût du capital</b>				
a) Composantes du coût du capital	C	B	A	5.2.5 Évaluer le coût du capital de l'entité
b) Modèle d'évaluation des actifs financiers	C	B	A	
c) Coût moyen pondéré du capital	C	B	A	
d) Coût marginal du capital	C	B	A	



Matières	Préalables	Modules communs	Modules optionnels	Compétences CPA connexes
<b>Distribution du bénéfice</b>				
a) Politique de dividendes	C	C	A	5.2.6 Évaluer les décisions concernant la distribution des bénéfices
b) Solutions de rechange aux dividendes en espèces (dividendes en actions, fractionnements d'actions, rachats d'actions, réinvestissement des dividendes)	C	C	A	
<b>Établissement du budget des investissements</b>				
a) Rôle et nature du budget des investissements	B	B	A	5.3.1 Élaborer ou évaluer les processus et les décisions touchant l'établissement du budget des investissements
b) Taux d'actualisation et taux de capitalisation	C	B	A	
c) Investissement dans le fonds de roulement	C	B	A	
d) Critères d'évaluation (limitation des investissements, abandon d'activités)	—	C	B	
e) Incidences fiscales	C	B	A	
f) Post-audit des investissements	—	C	B	
<b>Estimation des flux de trésorerie / du résultat net</b>				
a) Incidences fiscales	C	B	A	5.3.1 Élaborer ou évaluer les processus et les décisions touchant l'établissement du budget des investissements
b) Incidences des éléments sans effet sur la trésorerie	C	B	A	
c) Actualisation	C	B	A	
<b>Évaluation</b>				
a) But et nature de l'évaluation	C	B	A	5.4.1 Déterminer la valeur d'un actif corporel
b) Juste valeur de marché	C	B	A	5.4.2 Appliquer des méthodes appropriées pour estimer la valeur d'une entreprise
c) Éléments des techniques d'évaluation couramment utilisés (risque de crédit, valeur de marché, négociabilité, volatilité, etc.)	C	B	A	
d) Approches d'évaluation (des titres à taux fixe et/ou des instruments de capitaux propres) :	C	B	A	5.4.3 Estimer la valeur d'un actif incorporel
• Fondées sur la valeur de l'actif (valeur comptable ajustée, valeur de liquidation, coût de remplacement)				
• Fondées sur les opérations (capitalisation des bénéfices, capitalisation des flux de trésorerie, actualisation des bénéfices, actualisation des flux de trésorerie)				
• Fondées sur le marché (multiples)				
e) Approches d'évaluation des actifs incorporels	C	C	B	

Matières	Préalables	Modules communs	Modules optionnels	Compétences CPA connexes
<b>Opérations de finance d'entreprise</b>				
a) Formes d'expansion et de désinvestissement (fusions, acquisitions, alliances stratégiques, coentreprises, scissions/spin-offs)	C	B	A	5.6.1 Évaluer l'achat, l'expansion ou la vente d'une entreprise 5.6.2 Conseiller une entreprise en difficulté financière
b) Opérations : éléments à considérer	—	C	B	
c) Principaux risques et avantages des opérations de finance d'entreprise	C	B	A	
d) Synergies des regroupements d'entreprises	—	C	A	
e) Opérations internationales : éléments à considérer (risque de change, risque politique, risque économique, sources de capitaux étrangers)	C	C	B	

## Exemple de connaissances attendues à chaque niveau de maîtrise

### Connaissance : *Méthodes d'évaluation*

Des illustrations sont fournies afin d'aider les candidats à distinguer les trois niveaux de maîtrise.

#### **Niveau C**

Au *niveau de maîtrise C*, le candidat effectue ce qui suit :

- Il décrit ou applique les trois différentes approches d'évaluation (fondées sur la valeur de l'actif, sur les opérations ou sur le marché).
- Il décrit ou explique les facteurs qui influent sur la détermination d'une valeur.

#### **Niveau B**

En plus d'exécuter les tâches propres au *niveau C*, au *niveau de maîtrise B*, le candidat fournit une évaluation préliminaire en effectuant ce qui suit :

- Il calcule une valeur préliminaire à l'aide d'une méthode de base appropriée (méthode fondée sur les bénéfices et méthode fondée sur la valeur de l'actif).
- Il prépare, à l'aide des états des résultats ou des projections fournis, une évaluation préliminaire (par exemple, analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou montant des bénéfices normalisés, en tenant compte des principaux ajustements pertinents).

Au *niveau de maîtrise B*, le candidat comprend la nécessité de passer l'évaluation en revue avec un professionnel expérimenté.

#### **Niveau A**

En plus d'exécuter les tâches propres aux *niveaux C et B*, au *niveau de maîtrise A*, le candidat effectue ce qui suit :

- Il prépare une évaluation en tenant compte des trois approches d'évaluation (fondées sur la valeur de l'actif, sur les opérations ou sur le marché) ainsi que des méthodes connexes (par exemple, la normalisation des bénéfices ou l'actualisation des flux de trésorerie dans le cas de la méthode fondée sur les opérations).
- Il identifie et explique quelle méthode d'évaluation est la plus appropriée dans les circonstances.
- Il formule une recommandation quant au montant de l'évaluation, en la justifiant par des calculs détaillés, et il explique le raisonnement qui sous-tend l'évaluation.

Le *niveau de maîtrise A* exige une compréhension beaucoup plus grande des méthodes d'évaluation et des variables qui ont une incidence sur les calculs.

## Section 6 : Fiscalité

**Fiscalité** : Ce domaine de compétences couvre l'observation des lois fiscales et la production de déclarations fiscales, la planification fiscale et les stratégies de mise en œuvre pour les sociétés et les particuliers, et la compréhension des processus administratifs du fisc canadien.

Matières	Préalables	Modules communs	Modules optionnels	Compétences CPA connexes
<b>Notions et principes généraux de fiscalité</b>				
a) Structure et interprétation de la LIR	C	B	A	6.1.1 Évaluer les questions fiscales générales qui se posent à l'entité
b) Disposition générale anti-évitement	C	B	A	
c) Échéances et autres exigences en matière de déclarations	B	B	B	6.2.1 Évaluer les questions fiscales générales qui se posent à un particulier
d) Avis de cotisation, intérêts et pénalités, défauts et omissions	C	C	B	6.2.6 Analyser les conséquences fiscales pour les non-résidents
e) Opposition à la cotisation et processus d'appel	C	C	B	6.3.1 Donner des conseils aux contribuables en ce qui a trait aux avis de cotisation, aux avis d'opposition et aux appels
f) Existence de conventions fiscales	C	B	B	
g) Notion de résidence, personne ou société réputée résider au Canada, particuliers résidant au Canada pendant une partie de l'année seulement	—	C	B	
h) Règles d'attribution	B	B	A	
i) Autres types de taxation (TVH, TPS, etc.)	B	B	A	
j) Intégration en vertu de la LIR	C	B	A	
<b>Relations entre les parties prenantes</b>				
a) Personnes ayant un lien de dépendance et personnes liées	B	B	A	6.1.1 Évaluer les questions fiscales générales qui se posent à l'entité
b) Sociétés associées ou sociétés rattachées	B	B	A	6.2.1 Évaluer les questions fiscales générales qui se posent à un particulier
c) Personnes affiliées	B	B	A	
d) Entreprise de prestation de services personnels	B	B	A	
<b>Forme juridique et structures</b>				
a) Entreprise individuelle	B	B	A	6.1.1 Évaluer les questions fiscales générales qui se posent à l'entité
b) Société par actions (société à capital fermé, société privée sous contrôle canadien, société ouverte, etc.)	B	B	A	6.2.1 Évaluer les questions fiscales générales qui se posent à un particulier
c) Coentreprises	C	B	A	
d) Sociétés de personnes	C	B	A	

Matières	Préalables	Modules communs	Modules optionnels	Compétences CPA connexes
<b>Sources et calcul du revenu imposable</b>				
a) Sources et types de revenus				
• Revenu provenant d'une charge ou d'un emploi	B	B	A	6.1.1 Évaluer les questions fiscales générales qui se posent à l'entité
— Avantages imposables				6.1.2 Déterminer les impôts et taxes à payer par une société dans des situations courantes
— Éléments déductibles et restrictions				
• Employé ou travailleur autonome, entreprise de prestation de services personnels	C	B	A	6.2.1 Évaluer les questions fiscales générales qui se posent à un particulier
• Revenu tiré de l'exploitation d'une entreprise ou d'un bien	B	B	A	6.2.2 Déterminer les impôts à payer par un particulier dans des situations courantes
— Types de revenus : revenu d'entreprise exploitée activement, revenu provenant d'un bien, revenu d'intérêts, revenu de dividendes, revenu provenant d'un bien de location, gain ou perte en capital				
— Règles et principes fondamentaux				
— Sommes à inclure				
— Déductions — restrictions générales				
b) Déduction pour amortissement (DPA)				
• Principes généraux et définitions	B	B	A	
— Fraction non amortie du coût en capital (FNACC) et calcul de la DPA				
— Récupération de l'amortissement				
— Perte finale				
— Acquisition et cession de biens amortissables				
— Catégories de déductions pour amortissement				
• Règles spéciales	C	B	A	
— Échange de biens — remplacement				
— Changement d'utilisation, transfert avec lien de dépendance				
— Voiture de tourisme — de luxe				
— Coût en capital réputé — paiements incitatifs				
— Frais de démarches				
— Disposition d'un bâtiment et d'un terrain				
— Perte sur certains transferts				
— Bien prêt à être mis en service				
— Contrepartie d'un bien amortissable — règles JVM				
— Année d'imposition abrégée				
				— Suite à la page suivante

Matières	Préalables	Modules communs	Modules optionnels	Compétences CPA connexes
c) Gains en capital imposables et pertes en capital déductibles				
• Règles générales, définitions et calcul	B	B	A	
• Règle des biens identiques	B	B	A	
• Contrepartie mixte	B	B	A	
• Contreparties insuffisantes, donations	B	B	A	
• Choix — disposition de titres canadiens	C	B	A	
• Perte au titre d'un placement d'entreprise	B	B	A	
• Provisions pour gains en capital	B	B	A	
• Résidence principale	B	B	A	
• Biens personnels désignés	B	B	A	
• Roulement des actions de petite entreprise	B	B	A	
• Bien à usage personnel	B	B	A	
• Règles spéciales	B	B	A	
• Dispositions à des personnes affiliées	C	B	A	
• Options et biens convertibles	B	B	A	
• Prix de base rajusté — sommes à inclure et déductions	B	B	A	
• Dividende de société — transfert d'un bien	—	B	A	
d) Autres sources de revenu — sommes à inclure et déductions				
• Paiements indirects	B	B	A	
• Prêts sans intérêt ou à intérêt faible	B	B	A	
• Indemnités de départ	B	B	A	
• Pensions alimentaires	B	B	A	
• Versements de rente	B	B	A	
• Transfert de revenus de retraite et de sommes dans des abris fiscaux	B	B	A	
• Frais de déménagement	B	B	A	
• Frais de garde d'enfants	B	B	A	
• Déduction pour produits et services de soutien aux personnes handicapées	B	B	A	

Matières	Préalables	Modules communs	Modules optionnels	Compétences CPA connexes
<b>Calcul des impôts et taxes à payer</b>				
a) Impôt payable par une société				
• Déduction accordée aux petites entreprises, réductions d'impôt générales, impôt en main remboursable au titre de dividendes, impôt remboursable de la Partie I et de la Partie IV, etc.	B	B	A	6.1.2 Déterminer les impôts et taxes à payer par une société dans des situations courantes 6.1.3 Déterminer les impôts et taxes à payer par une société dans des situations non courantes
b) Impôt payable par un particulier				
• Impôt payable en vertu de la Partie 1.2	B	B	A	6.2.2 Déterminer les impôts à payer par un particulier dans des situations courantes
• Crédits d'impôt non remboursables	B	B	A	6.2.6 Analyser les conséquences fiscales pour les non-résidents
• Crédits d'impôt remboursables	B	B	A	
• Impôt minimum de remplacement	C	B	A	
c) Calcul du revenu imposable — déductions (dons, reports de pertes, dividendes, etc.)	B	B	A	
• Règles applicables à tous les contribuables				
— Déduction pour impôt étranger				
— Crédit au titre des contributions politiques				
• Recherche scientifique et développement expérimental	—	—	B	
— Crédit d'impôt à l'investissement — règles fondamentales				
— Crédit d'impôt à l'investissement remboursable				
• Contribuables non résidents	—	C	B	
— Impôt payable en vertu de la Partie I				
— Impôt payable en vertu de la Partie XIII				
— Incidence des conventions fiscales				
• Entreprises en difficulté financière	—	—	B	
— Remises de dettes				
— Sommes impayées				

Matières	Préalables	Modules communs	Modules optionnels	Compétences CPA connexes
<b>Planification fiscale pour les sociétés et les particuliers</b>				
a) Planification fiscale du propriétaire exploitant				6.1.4 Donner des conseils sur les conséquences fiscales ou sur les opportunités particulières de planification fiscale pour les actionnaires et leurs sociétés à actionnariat restreint
• Constitution en société	C	C	A	
• Options de rémunération pour le propriétaire exploitant : revenu d'emploi ou dividendes	C	C	A	
• Avantages octroyés et prêts consentis à des actionnaires et à des employés, intérêts réputés payés	C	C	A	6.1.5 Analyser les conséquences fiscales ou les opportunités de planification associées à des opérations structurelles complexes
• Impôt sur le revenu fractionné (impôt des enfants mineurs)	C	C	A	
b) Planification des structures d'entreprise				6.1.6 Décrire les conséquences fiscales d'autres opérations de restructuration au sein d'une société par actions ou d'une société de personnes
• Regroupements d'entreprises et remaniement de sociétés	—	C	B	
• Liquidation d'une filiale en faveur de sa société mère	—	—	C	
• Regroupement de plusieurs sociétés par actions	—	—	C	6.2.4 Donner des conseils sur des opportunités particulières de planification fiscale pour les particuliers
• Transfert de biens à une société	—	C	B	
• Vente d'actions en cas de lien de dépendance	C	C	A	
• Acquisition du contrôle	—	C	B	
• Achat et vente d'actifs ou d'actions	—	C	B	
• Utilisation de sociétés de portefeuille	—	C	B	
• Questions fiscales relatives à l'établissement de prix de transfert	—	C	B	
<b>Succession et planification successorale</b>				
a) Transfert d'un bien au conjoint	C	C	A	6.1.4 Donner des conseils sur les conséquences fiscales ou sur les opportunités particulières de planification fiscale pour les actionnaires et leurs sociétés à actionnariat restreint
b) Transfert d'un bien aux enfants	C	C	A	
c) Fractionnement du revenu et règles d'attribution	C	C	A	
d) Pertes en capital d'une succession	—	C	B	
e) Disposition présumée au décès	—	C	B	
f) Déclarations d'un particulier décédé	—	C	B	6.2.3 Déterminer les impôts à payer par un particulier dans des situations non courantes
• Règles fondamentales				6.2.4 Donner des conseils sur des opportunités particulières de planification fiscale pour les particuliers
• Provisions pour l'année du décès				6.2.5 Analyser les opportunités de planification successorale pour les particuliers
• Déclarations faisant état d'un choix				



Matières	Préalables	Modules communs	Modules optionnels	Compétences CPA connexes
<b>Fiducies</b>				
a) Types de fiducies (fiducies testamentaires et non testamentaires)	—	C	B	6.2.3 Déterminer les impôts à payer par un particulier dans des situations non courantes
b) Distributions effectuées par une fiducie en faveur du bénéficiaire	—	—	B	6.2.5 Analyser les opportunités de planification successorale pour les particuliers
c) Revenu et impôt à payer de fiducies testamentaires et non testamentaires	—	—	B	
d) Incidence des distributions effectuées par une fiducie en faveur du bénéficiaire	—	—	B	
<b>Société de personnes</b>				
a) Opérations entre une société de personnes et ses associés	—	—	C	6.1.3 Déterminer les impôts et taxes à payer par une société dans des situations non courantes
b) Sociétés en commandite — règles sur la fraction à risque	—	—	C	6.1.6 Décrire les conséquences fiscales d'autres opérations de restructuration au sein d'une société par actions ou d'une société de personnes
c) Transfert d'un bien à une société de personnes	—	—	C	
d) Admission ou départ d'un associé	—	—	C	6.2.3 Déterminer les impôts à payer par un particulier dans des situations non courantes
e) Dissolution d'une société de personnes	—	—	C	
f) Transmission du bénéfice d'une société de personnes à une société qui est un associé	—	—	B	
g) Prise en compte, dans la déclaration fiscale d'un particulier, de la partie du bénéfice ou de la perte d'une société de personnes qui lui est attribuée	—	—	B	
<b>Régimes de revenu différé</b>				
a) REER	C	C	A	6.2.4 Donner des conseils sur des opportunités particulières de planification fiscale pour les particuliers
b) CELI	C	C	A	
c) REEE	C	C	A	6.2.5 Analyser les opportunités de planification successorale pour les particuliers
d) REEI	C	C	A	
<b>TPS/TVH</b>				
a) Assujettissement à la taxe	B	B	A	6.1.1 Évaluer les questions fiscales générales qui se posent à l'entité
b) Crédit de taxe sur les intrants	B	B	A	
c) Inscription	B	B	A	
d) Perception et versement	B	B	A	

## Exemple de connaissances attendues à chaque niveau de maîtrise

### Connaissance : *Options de rémunération pour le propriétaire exploitant*

Des illustrations sont fournies afin d'aider les candidats à distinguer les trois niveaux de maîtrise.

#### **Niveau C**

Au *niveau de maîtrise C*, le candidat effectue ce qui suit :

- Il décrit ou explique les taux qui s'appliquent habituellement à l'impôt des particuliers et à l'impôt des sociétés, ce qui doit l'amener à traiter des principes de l'intégration.
- Il décrit ou explique les principes de l'intégration de l'impôt des particuliers et de l'impôt des sociétés.
- Il décrit ou explique les avantages de la planification fiscale et la façon dont les divers régimes de rémunération sont utilisés.

#### **Niveau B**

En plus d'exécuter les tâches propres au *niveau C*, au *niveau de maîtrise B*, le candidat effectue une analyse préliminaire quantitative et qualitative afin d'illustrer les différentes options de rémunération pour le propriétaire exploitant.

- Il explique, après avoir fait une analyse préliminaire de la situation, comment les principes de l'intégration de l'impôt des particuliers et de l'impôt des sociétés s'appliquent à la situation du propriétaire exploitant.
- Il calcule et explique les incidences fiscales des avantages sociaux.
- Il identifie et analyse différentes formules de rémunération pour le propriétaire exploitant, en comparant par exemple les salaires ou les primes avec les dividendes.
- Il identifie et explique les possibilités de fractionnement du revenu.

Le candidat fait corroborer son analyse préliminaire par un supérieur expérimenté ayant une expertise en fiscalité.

#### **Niveau A**

En plus d'exécuter les tâches propres aux *niveaux C et B*, au *niveau de maîtrise A*, le candidat propose différentes stratégies de rémunération.

- Il prépare une analyse détaillée des conséquences fiscales de différentes formules de rémunération, en tenant compte de certaines formules complexes (émission d'actions, utilisation de fiducies).
- Il détermine quelle pourrait être la meilleure option, selon une application adéquate des règles fiscales.
- Il identifie un régime de rémunération optimal dans les circonstances présentées, qu'il recommandera au propriétaire exploitant.

## Section 7 : Autres connaissances

Les modules du programme de formation professionnelle couvrent également les disciplines suivantes : les technologies de l'information, le droit, l'économie, les méthodes quantitatives et les statistiques. En général, on attend du candidat qu'il applique ses connaissances au *niveau de maîtrise B* en ce qui concerne ces disciplines.

### a) Technologies de l'information

- Systèmes généraux d'information d'entreprise
- Architectures des systèmes généraux
- Types d'information au sein de l'entité, leur nature et leur utilisation
- Modes de traitement (par lots, en ligne, etc.)
- Types de réseaux (local, étendu et sans fil)
- Identification des composants matériels clés d'un système ou d'un réseau
- Composants et unités de traitement
- Types de logiciels, notamment : logiciels d'exploitation, logiciels de communication
- Sécurité
- Logiciels d'application
- Solutions Web
- Applications libres, propriétaires, maison
- Organisation des données et accès aux données
- Intégrité, protection des renseignements personnels, confidentialité et sécurité des données
- Composants de sécurité des systèmes
- Contrôles relatifs à l'accès, aux applications et aux systèmes
- Contrôles automatisés et contrôles manuels
- Contrôles relatifs aux traitements (à l'intérieur des processus)
- Contrôles relatifs aux modifications des programmes

**b) Droit**

- Aperçu du système juridique canadien
  - Entreprises individuelles et sociétés de personnes
  - Sociétés de personnes : lois, nature, contrat, sociétés en commandite et sociétés en nom collectif à responsabilité limitée (S.E.N.C.R.L.)
- Nature et formation de la société
  - Méthodes de constitution en société
  - Responsabilités externes
  - Responsabilité juridique des administrateurs
  - Convention entre actionnaires
- Droit de la responsabilité délictuelle
  - Délits civils intentionnels et non intentionnels et notions de négligence
  - Responsabilité civile professionnelle
  - Recours délictuels généraux
- Droit contractuel
  - Formation d'un contrat valide et force exécutoire des droits contractuels
  - Questions litigieuses concernant les contrats
  - Exécution et rupture de contrat
  - Recours et dommages-intérêts généraux
- Droit des affaires
  - Vente de produits et droit de la protection du consommateur
  - Activités bancaires et titres négociables
  - Droit du crédit et des finances
- Droits de propriété
  - Immobilier
  - Propriété intellectuelle
  - Brevets, droits d'auteur, marques de commerce et franchisage
- Droit de l'environnement
- Droit des affaires internationales

## c) Économie

### ***Microéconomie***

- Introduction à l'économie, mode de pensée économique
- Gains commerciaux
- Forces du marché (offre et demande, valeur de marché)
- Élasticité
- Théorie de la demande de biens de consommation
- Théorie de la prise de décisions d'investissement
- Théorie des mandats
- Théorie des marchés financiers
- Coûts de production
- Concurrence parfaite
- Monopole, oligopole
- Concurrence monopolistique
- Marchés des ressources (facteurs de production)
- Marché du travail
- Inégalité et répartition
- Externalités
- Rôle du gouvernement

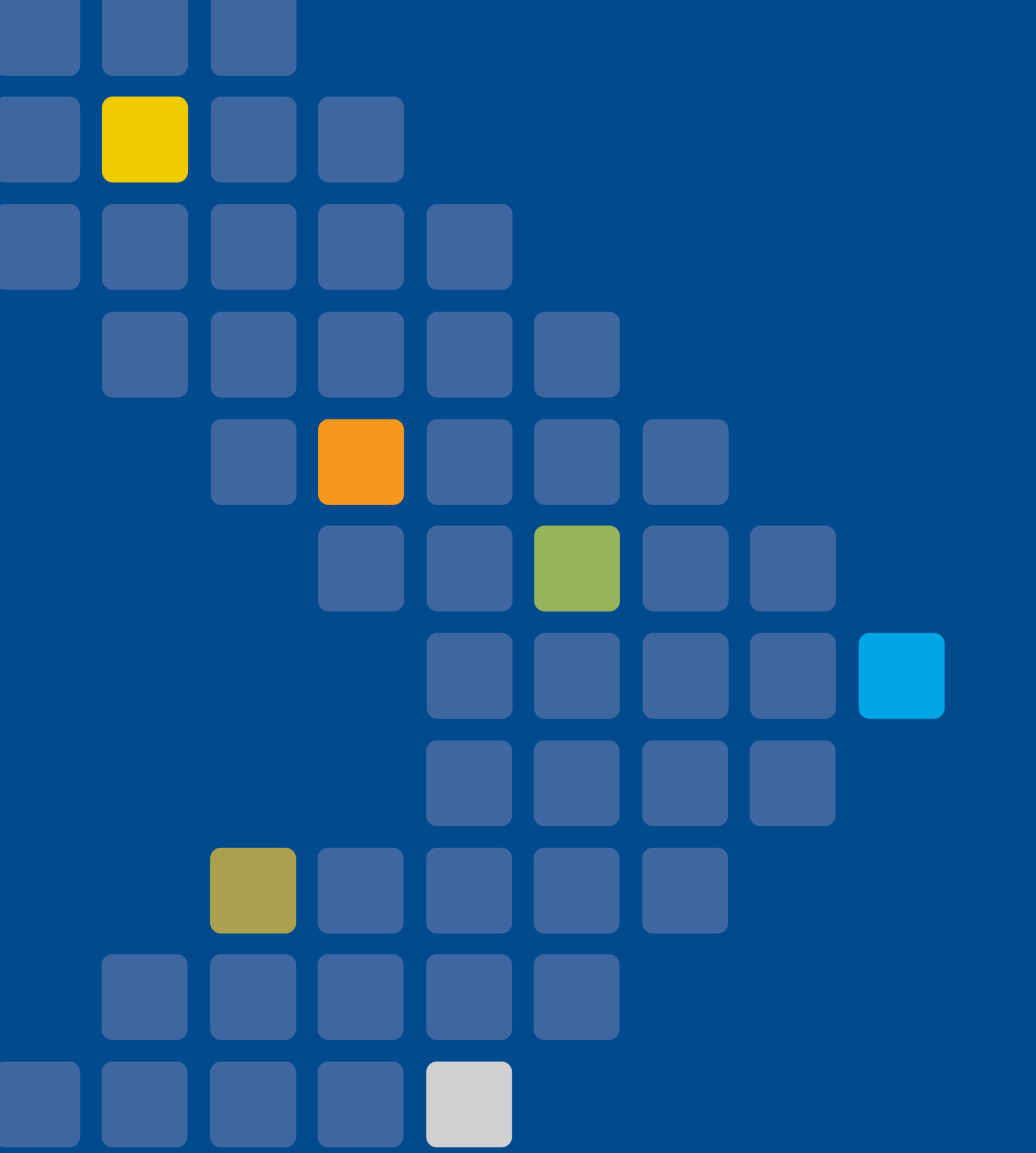
### ***Macroéconomie***

- Mesure du revenu national
- Demande globale
- Offre globale
- Multiplicateur
- Argent, activités bancaires et politique monétaire
- Chômage
- Incidence de l'inflation et de la déflation
- Commerce international
- Taux de change
- Économies ouvertes et fermées
- Efficience du marché
- Perspective économique à court terme et à long terme
- Productivité et croissance

**d) Méthodes quantitatives et statistiques**

- Probabilité de base et distributions importantes
  - Théorie de la probabilité et notions sous-jacentes
  - Distributions de probabilités discrètes (binomiale, de Poisson)
  - Distributions de probabilités normales et autres distributions continues
- Inférences statistiques fondées sur des échantillons
  - Plan et distribution d'échantillonnage, intervalles de confiance et estimation
  - Tests d'hypothèses et signification statistique, dont les tests à deux échantillons
  - Tests de validité de l'ajustement
  - Analyse de contingence
- Régression et corrélation
  - Régression linéaire simple
  - Analyse de corrélation et analyse de régression multiple
  - Modélisation
- Autres sujets
  - Prévion de séries chronologiques
  - Prise de décisions à l'aide de statistiques
  - Application de la statistique à la gestion de la qualité et de la productivité





# GUIDE DES CONNAISSANCES CONNEXES À LA GRILLE DE COMPÉTENCES DES CPA

Mises à jour publiées en 2018 pour clarification; version originale en vigueur depuis 2013